



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC

**Date de publication:** SHAB 20.11.2023

**Numéro de publication:** BH00-0000012419

**Entité de publication**

Kanton Bern, Postgasse 68, 3011 Bern

## Sommation générale, Kanton Bern, Sämtliche Dienststellen

**Organisation concernée:**

Kanton Bern, Sämtliche Dienststellen  
CHE-395.134.592  
Münsterplatz 12  
3011 Bern

**Remarques juridiques:**

L'inscription au registre du commerce de l'entité juridique mentionnée manque ou ne correspond pas ou plus aux faits ou à la situation juridique. L'entité juridique est donc sommée, en vertu de l'art. 938, al. 1, CO de requérir l'inscription, la modification ou la radiation dans le délai indiqué auprès de l'office du registre du commerce compétent ou de fournir les pièces justificatives prouvant qu'aucune inscription, modification ou radiation n'est nécessaire. À défaut, l'office du registre du commerce prend une décision concernant l'inscription, la modification ou la radiation. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

**Remarques juridiques complémentaires:**

Les entreprises individuelles suivantes ont cessé d'exister par suite du décès du/de la titulaire. En cas de décès du/de la titulaire d'une entreprise individuelle, un héritier doit requérir la radiation du registre du commerce (art. 938 CO et art. 39 al. 2 ORC). Les héritiers des titulaires décédés des entreprises individuelles suivantes sont de ce fait sommés de requérir la radiation dans les 30 jours dès la parution de cette publication. Dans le cas contraire, ces entreprises individuelles seront radiées d'office. L'office du registre du commerce peut punir d'une amende d'ordre de 5000 francs au plus celui qui a été sommé de s'acquitter de son obligation de requérir une inscription (art. 940 CO).

- Paul Paroz, à La Neuveville (CHE-100.083.386)
- CMT Jacot-Descombes, à Orvin (CHE-108.216.455)
- Jacques Monié, à Nods (CHE-106.754.167)
- MPRECISION ANGELO CALCAGNO, à Biel/Bienne (CHE-267.976.585)

**Délai :** 30 jours

**Point de contact:**

Office du registre du commerce du canton de Berne

Poststrasse 25

3071 Ostermundigen